

LES CALCULATEURS DE REVENUS DE RETRAITE : UN ENJEU DE RÉGULATION

Les calculateurs de revenus de retraite constituent pour beaucoup de personnes la première d'une série d'étapes vers la planification financière à la retraite. Salariés tout comme retraités seront, un jour ou l'autre, invités à utiliser ces dispositifs de calcul, destinés à donner un aperçu des revenus à la retraite. Ces calculateurs ont donc un rôle à jouer dans la manière dont les personnes définiront les contours de leur patrimoine financier et planifieront leur retraite. À ce titre, ces instruments n'ont pas qu'une fonction d'utilité générale : ils peuvent aussi constituer un dispositif de marketing pour les institutions financières privées, intéressées à capter une part croissante du marché des retraités et futurs retraités. N'étant assujettis à aucune régulation, ces calculateurs peuvent donc présenter des profils distincts et des résultats contrastés, ce qui soulève un enjeu de régulation. Le présent Bulletin de la retraite est consacré à cette question.

Bonne lecture.

Actualités

■ Le gouvernement de l'Ontario a rendu publics, le 26 janvier dernier, des détails importants sur la mise en place du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO). Ces informations concernent notamment la structure de prestations du RRPO et la participation des cotisants. Ce régime de retraite, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017, est susceptible d'accroître la protection financière à la retraite de près de 4 millions de personnes salariées, selon le gouvernement ontarien.

La formule retenue pour la conception de ce régime

pèsera vraisemblablement dans la balance des scénarios de bonification des régimes publics au Québec et au Canada qui seront avancés au cours des prochains mois¹.

■ Peu avant la période de Noël, les participants et bénéficiaires du régime de retraite de l'usine d'Électrolux, à l'Assomption, ont finalement pu toucher les montants et les rentes qui leur étaient dus. Avec la fermeture de l'entreprise en juillet 2015, qui a entraîné la perte d'environ 1800 emplois, le fonds de retraite devait répartir le patrimoine qui y était capitalisé entre les différentes parties prenantes. Au total, ce fonds regroupait 4000 participants et bénéficiaires et détenait une valeur estimée de 60 millions de dollars. Cette terminaison du régime s'ajoute aux fermetures ou restructurations qui ont été annoncées dans le secteur manufacturier québécois depuis le début des années 2000².

■ Depuis sa mise en place le 1^{er} janvier dernier, la structure de gouvernance du nouvel organisme public Retraite Québec se précise. Il a d'abord été déterminé que le ministre des

1. [<https://news.ontario.ca/opo/fr/2016/01/la-province-compte-la-conception-du-regime-de-retraite-de-la-province-de-lontario.html>].

2. [<http://www.tvanouvelles.ca/2015/12/18/les-ex-travailleurs-delectrolux-recuperent-29-millions>].

Sommaire

Mobilisations	2
Le savant et la politique	
Choisir un calculateur de revenu de retraite	2
Le mythe de la retraite	
« La majorité de la population n'a pas accès à un régime de retraite »	5
Veille internationale	
France, États-Unis, Japon	5
Ressources documentaires	
Médiagraphie du projet de définition d'une norme pour les calculateurs de revenus de retraite	6

Finances, Carlos Leitao, en serait le ministre responsable. Ensuite, les nominations au conseil d'administration de la nouvelle entité, qui regroupe un total de quinze membres, ont aussi été rendues publiques par le gouvernement du Québec³.

■ L'annonce de la vente de l'entreprise Rona à la société Lowe's a suscité d'importants débats sur les fonctions de l'épargne-retraite collective, notamment celle qui est gérée par la Caisse de dépôt et placement. Alors que le gouvernement, plusieurs spécialistes et la Caisse elle-même ont affirmé l'importance de conserver le siège social de l'entreprise au Québec lors de l'offre d'achat hostile proposée en 2012, une conception différente de l'économie du Québec et du rôle des institutions financières publiques a été défendue à l'occasion de cette récente transaction⁴.

■ Selon une publication de l'Institut de la statistique du Québec publié en février, le vieillissement de la population serait plus accentué dans les petites municipalités du Québec. Ainsi, l'âge moyen des personnes vivant dans des municipalités de 1000 habitants était de 44,5 ans en 2015, comparativement à 41 ans dans les villes de plus de 100 000 habitants. Les données montrent par ailleurs que cette tendance s'inverse chez les 75 ans et plus, dont la proportion est plus importante dans les grandes villes que les petites.

Cette dynamique démographique soulève plusieurs enjeux importants, notamment ceux qui ont trait aux conditions de vie des personnes retraitées et vieillissantes selon leur lieu de résidence. Ainsi, dans le cas des personnes retraitées habitant de petites municipalités, que l'on retrouve davantage dans les régions éloignées des grands centres, des mesures concernant l'offre de services adaptés et adéquats devront être prises afin d'éviter qu'un autre facteur d'accroissement du clivage socio-économique entre les personnes retraitées ne se combine à ceux qui sont déjà à l'œuvre⁵.

Mobilisations

■ Le 14 janvier dernier, plusieurs associations représentant ensemble près de 500 000 personnes âgées au Québec ont dénoncé la nouvelle mesure de tarification des soins de santé que sont les frais accessoires. Cette mesure, mise sur pieds par l'actuel gouvernement, porte directement atteinte au principe d'accessibilité des soins de santé. Les associations font valoir que ce choix, qui va à l'encontre de la Loi canadienne sur la santé, fragilisera encore plus la situation financière de plusieurs

3. [<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/organisation/Pages/organisation.aspx>].

4. [<http://cdpq.com/fr/nouvelles-medias/communiqués/declaration-caisse-concernant-loffre-dacquisation-rona-par-lowes>].

5. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no45.pdf>].

personnes vieillissantes et retraitées, dont les taux de pauvreté et d'endettement sont en recrudescence. L'AQRP, l'AREQ-CSQ et le Réseau FADOQ ont participé à cette sortie publique⁶.

■ Après que les initiateurs de la Coalition citoyenne pour mieux vivre et vieillir (C2V2) aient procédé au lancement public de son manifeste, intitulé Pour une retraite décente pour toutes et pour tous, une assemblée de fondation légale s'est tenue le 19 février à Montréal. Parmi les principaux objectifs de la Coalition, qui est née dans la foulée de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal, mentionnons la promotion et la défense des droits à la retraite, ainsi que la lutte contre l'appauvrissement des personnes âgées au Québec. La Coalition souhaite devenir, au cours des prochains mois, un intervenant important dans le débat sur les retraites au Québec⁷.

■ Le 15 et 16 mars prochain, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) tiendra son séminaire annuel sur la retraite. Organisé sous le thème « Réforme du système de retraite québécois. Bilan et perspectives », ce séminaire sera l'occasion de faire le point sur les régimes du secteur public, le nouveau cadre de financement dans le secteur privé, ainsi que l'avenir des régimes publics⁸.

■ Dans la foulée de l'examen du projet de loi 75 portant sur la restructuration des régimes de retraite dans le secteur universitaire, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) a dénoncé l'opération par laquelle le gouvernement vise à restructurer les régimes afin de financer une part des compressions qu'il a effectuées dans le budget des universités. En cela, la logique à l'œuvre derrière le projet de loi 75 est la même que celle de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal⁹.

LE SAVANT ET LA POLITIQUE

Choisir un calculateur de revenu de retraite

Bernard Frigon, conseiller pédagogique à la retraite
b.frigon2@videotron.ca

Vous planifiez votre retraite ou vous songez à le faire? Tôt ou tard, vous vous poserez des questions sur les aspects financiers. Par exemple : Quels seront mes revenus

6. [<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-aines-sopposent-aux-frais-accessoires-en-sante-565291491.html>].

7. [https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1754917601403725&id=1580987115463442].

8. [<http://www.aqrp.qc.ca/nouvelles/commentaires-de-l-aqrp-sur-le-projet-de-loi-75-540>].

à la retraite? Quel montant dois-je épargner pour ma retraite? Quand puis-je prendre ma retraite? Est-ce que ma planification tient la route? Des outils existent pour vous aider à répondre à ces questions. En effet, Retraite Québec et les grandes institutions financières ont mis au point des

TABLEAU 1
Types de calculateurs de revenus de retraite

Type	Personnes visées	Question associée	Finalité du calculateur
1	En début de carrière	Quels seront mes revenus à la retraite?	Calculer les revenus de retraite
2	En milieu de carrière	Quel montant dois-je épargner pour ma retraite?	Calculer les besoins d'épargne
3	En fin de carrière	Quand puis-je prendre ma retraite?	Calculer la durée du capital
4	Retraité(e)	Est-ce que ma planification tient la route?	Effectuer un suivi budgétaire

calculateurs de revenus de retraite qui permettent à leurs clients de planifier leur retraite sur le plan financier.

Une recherche d'information sommaire a permis de recenser 14 calculateurs de revenus de retraite, adaptés à la fiscalité du Québec. Une étude comparative⁹ portant sur la durée des économies selon le type de placement (REER, CELI, épargne non enregistrée) a permis de constater que, pour un même scénario de retraite, les résultats sont différents d'un calculateur à l'autre et que les écarts sont significatifs.

À partir de cette comparaison, nous présentons dans cet article les éléments à considérer pour vous aider à choisir un calculateur adapté à votre situation.

Les calculateurs recensés ont été regroupés en quatre types, selon leur finalité et le groupe de personnes visées. Chaque type permet de répondre à une question distincte, telle qu'illustrée dans le tableau 1.

En plus de se distinguer par leur finalité (cf. tableau 1), les calculateurs peuvent être caractérisés par l'horizon considéré (une année ou l'ensemble de la retraite) et par le type de rapports qu'ils produisent (sommaire, ventilé, détaillé ou de type-conseil). Le tableau suivant présente les caractéristiques principales des calculateurs recensés.

Le tableau 2 à la page suivante permet d'identifier les numéros des calculateurs qui possèdent les caractéristiques que l'on recherche (horizon considéré et type de rapports).

Les calculateurs se distinguent aussi par leurs fonctionnalités, les données qu'ils prennent en compte et les calculs qu'ils effectuent. Ainsi, les calculateurs les plus simples (type 1) proposent une énumération de revenus et en calculent la somme. Les calculateurs les plus complets (type 4) adoptent une approche comptable plus exhaustive qui prend en compte les revenus, les dépenses, les actifs, le passif et les

variations annuelles. Certaines fonctionnalités sont donc présentes dans certains calculateurs et absentes dans d'autres.

La plupart des calculateurs de revenus de retraite disponibles sur la Toile (Internet) ne considèrent qu'un nombre limité de situations et de données. Ils sont, de ce fait, incomplets. Un calculateur pourrait être approprié pour une personne, mais inadéquat pour une autre. Choisir un calculateur adapté à sa situation est essentiel pour obtenir des prévisions auxquelles on peut se fier.

Un calculateur plus simple requiert moins d'information tandis qu'un calculateur plus complet nécessite une collecte d'information plus exigeante en temps.

Comme les besoins changent au cours de la vie, vous pouvez choisir au départ un calculateur simple et changer de calculateur au fur et à mesure que vos besoins évoluent. Vous pouvez aussi choisir, dès le départ, un calculateur plus complet que vous pourrez continuer à utiliser plus longtemps.

Si vous souhaitez utiliser un calculateur plus complet, les critères de sélection suivants pourront guider votre choix.

Critères de sélection d'un calculateur

Pour tirer profit d'un calculateur de revenus de retraite en toute confiance, il faut choisir un calculateur :

1. qui permet d'inscrire le montant des actifs (ex. maison, condominium, chalet) qui seront vendus pendant la retraite ainsi que le montant des dettes qui seront remboursées durant la retraite;
2. qui permet d'inscrire (en chiffres) le taux d'inflation prévu, le taux de rendement des placements et le taux de croissance de la valeur des actifs (ex. maison).
3. qui tient compte des caractéristiques propres aux régimes de retraite auxquels on contribue (âge, montant, taux d'indexation, etc.);

9. FRIGON, Bernard. *Étude comparative des calculateurs de revenus de retraite*, mai 2015, 73 p.

TABLEAU 2

Caractéristiques principales des calculateurs de revenus de retraite

Paramètre	Caractéristique	Numéro des calculateurs recensés														Nombre
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
La finalité																
	calculer les revenus	x	x			x								x		4
	calculer le besoin d'épargne				x		x	x	x		x	X			x	7
	calculer la durée de l'épargne			x			x	x	x	x				x		6
	effectuer un suivi budgétaire	x						x		x						3
L'horizon considéré																
	1 an	x				x										2
	la retraite		x	x	x		x	x	x	x	x	X	x	x	x	12
Le type de rapports																
	sommaire	x	x	x	x	x	x	x	x		x	X	x	x	x	13
	ventilé				x			x		x	x	X	x	x		7
	détaillé	x						x		x						3
	conseil				x			x					x	x	x	5

Note : La liste des calculateurs est présentée dans le dossier de l'Observatoire sur la comparaison des calculateurs de revenus de retraite (à paraître en 2016).

4. qui permet d'inscrire les prévisions budgétaires (revenus et dépenses), d'une façon précise et complète ;

5. qui permet d'inscrire des revenus et/ou des dépenses ponctuelles (ex. projet de rénovation, achat d'une voiture, vente d'une propriété) ;

6. qui permet de moduler les prévisions budgétaires en fonction des changements qui sont susceptibles de survenir durant la retraite et d'affecter les prévisions de revenus et de dépenses pendant quelques années (ex. travail à temps partiel, maladie, déménagement dans une résidence) ;

7. qui calcule l'impôt correctement ;

8. qui produit un rapport détaillé par année, permettant la vérification des résultats ;

9. qui permet la sauvegarde et la mise à jour des données et des calculs durant la retraite.

À quel calculateur faire confiance ?

La plupart des calculateurs disponibles sur Internet ne répondent pas à tous ces critères.

Vaut-il mieux se tourner vers les planificateurs financiers qui offrent des services de planification de retraite ? Ceux-ci utilisent également des calculateurs de revenus de retraite. Leurs calculateurs sont-ils plus complets que ceux

qui sont disponibles sur Internet ? Vous pouvez le vérifier en appliquant les critères mentionnés précédemment aux calculateurs des conseillers financiers.

Tant que les calculateurs de revenus de retraite ne seront pas soumis à une norme, il est préférable de rester vigilant et d'appliquer les critères d'évaluation mentionnés précédemment pour déterminer si vous pouvez ou non faire confiance à une planification budgétaire de retraite, qu'elle soit générée par un calculateur ou fournie par un planificateur financier.

Révision et normalisation des calculateurs

Si, comme l'auteur de cet article, vous souhaitez que les institutions financières mettent à la disposition de leurs clients des calculateurs plus complets et mieux adaptés à votre situation, rendez-vous à l'adresse suivante : [http://www.petitions24.net/normalisation_des_calculateurs_de_revenus_de_retraite] et signez la pétition demandant aux institutions financières de réviser et de définir une norme qui pourrait être appliquée dans les prochaines versions des calculateurs de revenus de retraite.

« La majorité de la population n'a pas accès à un régime de retraite »

L'idée la plus répandue sur les régimes de retraite consiste à opposer la population entre le groupe des « privilégiés » qui ont des régimes de retraite (collectifs), environ 40 % de la main d'œuvre, et le reste de la population qui n'a pas accès à un régime de retraite et qui doit épargner davantage. Présentée de cette manière, la question de la retraite devient un enjeu de discrimination systémique entre les individus.

Les données publiées par Retraite Québec en 2012¹⁰ offrent un autre portrait de la situation :

- 28 % de la population active a accès à un régime collectif de bonne qualité, principalement un régime à prestations déterminées;
- 18 % de la population active a accès à un régime collectif de qualité moyenne, principalement un régime à cotisations déterminées;
- 17 % de la population active est couverte uniquement par un REER, collectif ou individuel;
- 37 % de la population active n'a pas de régime de retraite. Les raisons de cette absence de régime sont : 1) La taille de l'entreprise était trop faible pour créer un régime collectif (22,2 %); 2) Le chômage (7,4 %); 3) Le travail autonome (3,7 %); Un salaire inférieur à 20 000 \$/an qui ne permet pas de financer la retraite (3,7 %).

La situation présentée ici permet de souligner les enjeux institutionnels qui sont reliés à l'accès à un régime de retraite complémentaire du régime public. Tout d'abord, l'opposition des Québécois en deux groupes évite de poser la question des facteurs qui contribuent à la croissance des régimes à cotisations déterminées et des REER.

Ensuite, l'absence d'accès à un régime pour 37 % de la population active ne vient pas d'une décision individuelle, mais d'une situation reliée à l'employeur, à l'absence d'emploi, ou à des formes atypiques d'emploi. Enfin, les données présentées ici devraient nous amener à poser la question de l'amélioration de la qualité du système de retraite dans son ensemble.

10. Le document est disponible à l'adresse suivante : [http://www.rrq.gouv.qc.ca/sitecollectiondocuments/www.rrq.gouv.qc/francais/publications/etudes/portrait_march_quebec.pdf].

FRANCE

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a rendu public son treizième rapport sur la situation des personnes retraitées en France. Ce rapport, une synthèse des informations disponibles sur la situation des retraités, est divisé en trois parties : 1) montants de pension et niveau de vie des retraités; 2) consommation, épargne et patrimoine des retraités; 3) conditions de vie des retraités. Le rapport fournit aussi des éléments prospectifs, utiles pour l'élaboration des politiques publiques.

Le COR est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français¹¹.

ÉTATS-UNIS

Le fonds de pension des enseignants de la Californie (CalSTRS) a annoncé en février qu'elle procéderait à une opération de désinvestissement dans le secteur du charbon aux États-Unis. Les avoirs de CalSTRS dans ce secteur sont évalués à environ 1,5 million de dollars US. Cette opération fait suite à l'adoption d'une loi, dans l'état de la Californie, exigeant la vente des actifs détenus dans le secteur du charbon par CalSTRS et par le fonds de pension des employés du secteur public de la Californie (CALPERS). Ces deux fonds de pension sont parmi les plus capitalisés des États-Unis¹².

JAPON

En janvier, le gouvernement japonais a annoncé la mise en place d'un programme destiné à inciter les personnes retraitées à continuer à travailler ou à retourner sur le marché du travail. Ce programme, qui vise à soutenir l'emploi des personnes âgées de 60 ans et plus, comprendra des subventions destinées aux entreprises embauchant ces personnes. Le gouvernement japonais mettra aussi en place un registre de ressources humaines que pourront consulter les entreprises afin de recruter des candidats potentiels¹³.

11. [<http://www.cor-retraites.fr/article459.html>].

12. [<http://www.eenews.net/stories/1060031799>].

13. [<http://www.startribune.com/japan-to-retirees-back-to-work/366406101/>].

Ressources documentaires

Médiagraphie du projet de définition d'une norme pour les calculateurs de revenus de retraite

Bernard Frigon, conseiller pédagogique à la retraite
b.frigon2@videotron.ca

Documents disponibles sur demande

■ *Résumé de l'étude comparative sur les calculateurs de revenus de retraite*, 4 pages

– Présente les résultats sommaires, un questionnement, les enjeux pour les utilisateurs et les concepteurs. Propose de définir une norme.

■ *Choix d'un calculateur de revenus de retraite*, 3 pages

– Présente les critères de choix d'un calculateur de revenus de retraite.

■ *Pétition en ligne pour le développement d'une norme pour les calculateurs de revenus de retraite*

(voir le lien plus haut, dans la chronique Le savant et la politique).

■ *Peut-on se fier aux calculateurs de revenus de retraite?* 4 pages

– Texte qui présente les résultats sommaires d'une étude comparative des calculateurs de revenus de retraite. Les écarts observés entre les calculateurs conduisent à un questionnement et mettent en évidence la nécessité d'une révision et d'une norme pour les calculateurs. L'auteur fait état des démarches effectuées auprès des concepteurs et des organismes d'encadrement pour promouvoir une telle norme. Il s'engage dans une campagne de sensibilisation et propose de signer une pétition en ligne.

Documents destinés aux organisations

qui participent au projet de définition d'une norme, aux organismes publics, aux établissements d'enseignement et de recherche.

■ *Étude comparative détaillée sur les calculateurs de revenus de retraite*, 73 pages

- Présente les résultats détaillés, des constats, un questionnement, les enjeux et des recommandations :
- Recense et catégorise les calculateurs disponibles sur la Toile (Internet).
- Présente les écarts entre les calculateurs et « les bonnes pratiques » qui pourraient servir de base lors de la définition d'une norme commune à tous les calculateurs.
- Présente une analyse détaillée des calculateurs qui produisent des prévisions de durée du capital.
- Annexe A : compare les calculateurs recensés à l'aide d'une grille de comparaison comprenant une centaine d'éléments regroupés en huit catégories.
- Annexe B : présente des explications portant sur les écarts observés entre les calculateurs et identifie cinq grands facteurs qui sont à l'origine de ces écarts.
- Annexe C : propose des pistes pour améliorer les calculateurs.
- Annexe D : Présente des fiches d'information sur les calculateurs recensés.

La suite à la page suivante

■ **Comparaison des calculateurs de revenus de retraite**, 26 pages

– Présente une comparaison des calculateurs de revenus de retraite et des critères d'évaluation

■ **Neuf critères d'évaluation des calculateurs**, 1 page

– Précise quels sont les critères d'évaluation présents dans les calculateurs recensés

■ **Questionnaire d'évaluation des calculateurs de revenus de retraite**, 40 questions

■ **Comparaison de l'indexation de la rente du RREGOP**, 2 pages

– Tableaux de comparaison de l'indexation de la rente du RREGOP calculée par le logiciel Azimut de La Capitale et par la CARRA.

■ **Projet d'une norme**, 8 pages

– Présente le projet de définition d'une norme pour les calculateurs de revenus de retraite et les avantages concurrentiels pour les organisations participantes.

■ **Pourquoi une norme**, 7 pages

– Présente un argumentaire visant à soutenir le projet de création d'une norme.

■ **Propositions et questionnaire**, 5 pages

– Présente 30 éléments pouvant faire partie de la norme envisagée ainsi qu'un questionnaire permettant de recueillir et de colliger l'avis des organisations qui participent au projet.

Présentations aux organisations

qui s'intéressent à la situation financière des retraités et futurs retraités

■ **Comparaison des calculateurs de revenus de retraite**, 20 minutes, 12 diapositives

■ **Pourquoi une norme**, 15 minutes, 10 diapositives

■ **Projet d'une norme**, 20 minutes, 15 diapositives

Le Bulletin de la retraite

PRÉSENTÉ PAR L'  OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

L'IRÉC publie un bulletin de la retraite afin d'améliorer les connaissances du grand public et de soutenir l'action des organismes qui y interviennent.

NUMÉRO 11/JANVIER-FÉVRIER 2016

Institut de recherche en économie contemporaine

1030, rue Beaubien Est, bureau 103, Montréal, Québec H2S 1T4
(514) 380-8916/www.irec.net

Directeur général : Robert Laplante

Directeur de l'information : André Laplante

Rédacteurs du Bulletin de la retraite : Corinne Béguerie,
Frédéric Hanin, François L'Italien

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec